

GIR

2014 T1 Rapport trimestriel des votes enregistrés

Intervalle	De 2014-01-01 à 2014-03-31
Publié	2014-04-15
Nom du client	RR Université du Québec
Politique	Politique RR Université du Québec

Entreprise	AP Moller-Maersk AS (MAERSK A)		
CUSIP	K0514G101		
Date d'assemblée	2014-03-31		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-03-24		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	28

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport annuel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1400 DKK par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Ane Mærsk Mc-Kinney Uggla.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par l'entreprise, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jan Leschly.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Care Capital LLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Robert Routs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'Aegon NV et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour
Statut de vote	Vote enregistré		

l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Arne Karlsson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Bonnier Holding et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : John Bond.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Kohlberg Kravis Roberts & Co. Asia Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Robert Maersk Uggla.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Niels Bjorn Christiansen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Danfoss A/S et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Dorothee Blessing.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Renata Frolova.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Palle Vestergaard Rasmussen.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un salarié de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers Statsautoriseret Revisionspartnerselskab.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, avec droits de préemption, est supérieure à 50 % des actions en circulation sans raison valable. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation du capital n'est pas adéquatement justifiée. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les lignes directrices concernant la rémunération variable pour les administrateurs et les dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les modifications proposées ne permettent pas de mieux aligner les intérêts des dirigeants sur ceux des actionnaires. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)			Proposition afin d'approuver la politique de rémunération des dirigeants et des administrateurs.
---------------------	--	--	--

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'information soumise est insuffisante pour apprécier les principes, la structure et les différentes composantes de la politique de rémunération, tels les contrats de travail des dirigeants, en particulier les conditions d'engagement et de départ. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier l'article 5 des statuts et règlements concernant la signature conjointe du président du conseil et d'un vice-président, la signature conjointe d'un ancien membre de la direction et d'un membre actuel, ou de deux membres actuels. (4.05 Règlements et statuts) La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier l'article 7 des statuts et règlements concernant la vérification des comptes par une ou deux firmes de vérification, contre deux obligatoirement actuellement. (4.02 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier l'article 9 des statuts et règlements concernant la convocation d'une assemblée générale par l'intermédiaire du système informatique des autorités commerciales danoises et du site Internet de l'entreprise et non par le truchement d'un quotidien. (4.12 Communication avec les actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'usage de l'anglais dans les rapports officiels.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ces modifications ont pour but de faciliter le vote des procurations de l'étranger et d'améliorer la communication des actionnaires avec la société. (4. Droits des actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Autres enjeux en matière de gouvernance

Proposeur(s)	ND	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise offre gratuitement un goûter aux actionnaires présents à l'assemblée générale, que ce soit avant ou après cette dernière.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Bien que la distribution d'un goûter aux actionnaires fasse partie d'une longue tradition et que cela ne représente pas un coût élevé pour l'entreprise, les actionnaires ne devraient pas monopoliser les canaux de dialogue avec l'entreprise pour des futilités. (4.11 Actionnaires dissidents) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Bridgestone Corporation (BRDCY)		
CUSIP	J04578126		
Date d'assemblée	2014-03-25		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2013-12-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	49200

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 30 YPJ par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administrateur : Masaaki Tsuya.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administrateur : Kazuhisa Nishigai.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des opérations de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administrateur : Yoshiyuki Morimoto.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administrateur : Narumi Zaitu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administratrice : Sakie Tachibana Fukushima.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administratrice : Kimiko Murofushi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administrateur : Scott Trevor Davis.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration**Résumé de la proposition**

Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administratrice : Yuri Okina.

Recommandation du CA Pour**Explication**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s) Conseil d'administration**Résumé de la proposition**

Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : Masahito Tsuji.

Recommandation du CA Pour**Explication**

Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du comité, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1 Élection des administrateurs) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Régime d'options d'achat d'actions

Proposeur(s) Conseil d'administration**Résumé de la proposition**

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'options d'achats d'actions destiné aux administrateurs.

Recommandation du CA Pour**Explication**

La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré Contre**Statut de vote** Vote enregistré



Entreprise	Skandinaviska Enskilda Banken AB (SEBC)		
CUSIP	W25381141		
Date d'assemblée	2014-03-25		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-03-19		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	105500

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 4,00 SEK par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au président de l'entreprise pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du conseil d'administration et du président de l'entreprise et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 11 et de vérificateurs à 1.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à seize membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) La proposition vise également à fixer le nombre de firmes de vérification. (4.02 Droit à l'information financière) La firme de vérification n'est pas indépendante puisque plus du quart de ses honoraires ne proviennent pas de services de vérification financière. En outre, la durée de sa relation avec l'entreprise est de plus de dix ans, ce qui compromet son indépendance. (4.02 Droit à l'information financière) Ce type de « proposition liée » oblige les actionnaires à se prononcer sur tout à la fois. L'impact sur les droits et intérêts des actionnaires est plus négatif que positif. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs et les honoraires versés à la firme de vérification.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.02 Droit à l'information financière) Ce type de « proposition liée » oblige les actionnaires à se prononcer sur tout à la fois. L'impact sur les droits et intérêts des actionnaires est plus négatif que positif. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la liste proposée par le conseil d'administration pour l'élection des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Les candidats ne sont pas tous indépendants selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Certains candidats siègent au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le taux de présence de certains candidats au conseil est inférieur à 75 %. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) L'élection en groupe va à l'encontre des intérêts des actionnaires. (2.1.1 Élection des administrateurs) Un vote contre tous les candidats a donc été enregistré, car le vote individuel n'est pas disponible.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers AB.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les lignes directrices concernant la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète des lignes directrices concernant la rémunération des dirigeants, qu'elles ne répondent pas à tous les critères de la politique. (3.01 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à approuver le régime d'actions différées destiné aux dirigeants et à certains employés-clés. Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Il n'y a pas d'objectifs liés à la performance de l'entreprise ou à sa performance par rapport à celle des pairs. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux dirigeants. Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné à tous les employés de l'entreprise. Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions pour financer les régimes de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Attention! La société pourra financer ses régimes de rémunération par le rachat d'actions sur le marché. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le régime d'actions différées destiné aux dirigeants et à certains employés-clés n'est pas conforme à la politique puisqu'il n'y a pas d'objectifs liés à la performance de l'entreprise ou à sa performance par rapport à celle des pairs. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions pour les attribuer aux participants des régimes de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Toutefois, les régimes de rémunération incitative à long terme ne sont pas tous conformes à la politique. En effet, le régime d'actions différées destiné aux dirigeants et à certains employés-clés n'est pas conforme à la politique puisqu'il n'y a pas d'objectifs liés à la performance de l'entreprise ou à sa performance par rapport à celle des pairs. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le ratio maximal entre la partie fixe et la partie variable de la rémunération totale pour chaque individu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à approuver un ratio maximal de 200 % entre la partie fixe et la partie variable de la rémunération totale pour chaque individu. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification pour les fondations qui ont délégué leurs affaires à l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la nomination de Bengt Fromell de Mazars SET Revisionsbyrå AB en tant que vérificateur des fondations qui ont délégué leurs affaires à l'entreprise. Les honoraires de vérification et de consultation versés à la firme de vérification ne sont pas divulgués, ce qui ne permet pas de vérifier l'indépendance de celle-ci. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Questions économiques

Proposeur(s)	Tommy Jonasson	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire afin que le conseil d'administration ou le président prenne l'initiative d'intégrer un institut à Landskrona-Ven-Copenhague et de donner une première contribution d'une manière appropriée.
Recommandation du CA	Contre		
Vote enregistré	Contre	Explication	Aucune information à ce sujet n'est divulguée. Il n'est donc pas possible d'en évaluer l'impact sur les intérêts des actionnaires.
Statut de vote	Vote enregistré		(4.11 Actionnaires dissidents) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	Bridgestone Corporation (BRDCY)		
CUSIP	J04578126		
Date d'assemblée	2014-03-25		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2013-12-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	49200

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 30 YPJ par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administrateur : Masaaki Tsuya.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administrateur : Kazuhisa Nishigai.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des opérations de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administrateur : Yoshiyuki Morimoto.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administrateur : Narumi Zaitu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administratrice : Sakie Tachibana Fukushima.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administratrice : Kimiko Murofushi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administrateur : Scott Trevor Davis.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration**Résumé de la proposition**

Proposition afin d'approuver l'élection par de l'administratrice : Yuri Okina.

Recommandation du CA Pour**Explication**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s) Conseil d'administration**Résumé de la proposition**

Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : Masahito Tsuji.

Recommandation du CA Pour**Explication**

Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du comité, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1 Élection des administrateurs) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Régime d'options d'achat d'actions

Proposeur(s) Conseil d'administration**Résumé de la proposition**

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'options d'achats d'actions destiné aux administrateurs.

Recommandation du CA Pour**Explication**

La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré Contre**Statut de vote** Vote enregistré



Entreprise	Skandinaviska Enskilda Banken AB (SEBC)		
CUSIP	W25381141		
Date d'assemblée	2014-03-25		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-03-19		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	105500

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 4,00 SEK par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au président de l'entreprise pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du conseil d'administration et du président de l'entreprise et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 11 et de vérificateurs à 1.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à seize membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) La proposition vise également à fixer le nombre de firmes de vérification. (4.02 Droit à l'information financière) La firme de vérification n'est pas indépendante puisque plus du quart de ses honoraires ne proviennent pas de services de vérification financière. En outre, la durée de sa relation avec l'entreprise est de plus de dix ans, ce qui compromet son indépendance. (4.02 Droit à l'information financière) Ce type de « proposition liée » oblige les actionnaires à se prononcer sur tout à la fois. L'impact sur les droits et intérêts des actionnaires est plus négatif que positif. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs et les honoraires versés à la firme de vérification.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.02 Droit à l'information financière) Ce type de « proposition liée » oblige les actionnaires à se prononcer sur tout à la fois. L'impact sur les droits et intérêts des actionnaires est plus négatif que positif. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la liste proposée par le conseil d'administration pour l'élection des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Les candidats ne sont pas tous indépendants selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Certains candidats siègent au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le taux de présence de certains candidats au conseil est inférieur à 75 %. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) L'élection en groupe va à l'encontre des intérêts des actionnaires. (2.1.1 Élection des administrateurs) Un vote contre tous les candidats a donc été enregistré, car le vote individuel n'est pas disponible.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers AB.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les lignes directrices concernant la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète des lignes directrices concernant la rémunération des dirigeants, qu'elles ne répondent pas à tous les critères de la politique. (3.01 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à approuver le régime d'actions différées destiné aux dirigeants et à certains employés-clés. Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Il n'y a pas d'objectifs liés à la performance de l'entreprise ou à sa performance par rapport à celle des pairs. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux dirigeants. Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné à tous les employés de l'entreprise. Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions pour financer les régimes de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Attention! La société pourra financer ses régimes de rémunération par le rachat d'actions sur le marché. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le régime d'actions différées destiné aux dirigeants et à certains employés-clés n'est pas conforme à la politique puisqu'il n'y a pas d'objectifs liés à la performance de l'entreprise ou à sa performance par rapport à celle des pairs. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions pour les attribuer aux participants des régimes de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Toutefois, les régimes de rémunération incitative à long terme ne sont pas conformes à la politique. En effet, le régime d'actions différées destiné aux dirigeants et à certains employés-clés n'est pas conforme à la politique puisqu'il n'y a pas d'objectifs liés à la performance de l'entreprise ou à sa performance par rapport à celle des pairs. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le ratio maximal entre la partie fixe et la partie variable de la rémunération totale pour chaque individu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à approuver un ratio maximal de 200 % entre la partie fixe et la partie variable de la rémunération totale pour chaque individu. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification pour les fondations qui ont délégué leurs affaires à l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la nomination de Bengt Fromell de Mazars SET Revisionsbyrå AB en tant que vérificateur des fondations qui ont délégué leurs affaires à l'entreprise. Les honoraires de vérification et de consultation versés à la firme de vérification ne sont pas divulgués, ce qui ne permet pas de vérifier l'indépendance de celle-ci. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Questions économiques

Proposeur(s)	Tommy Jonasson	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire afin que le conseil d'administration ou le président prenne l'initiative d'intégrer un institut à Landskrona-Ven-Copenhague et de donner une première contribution d'une manière appropriée.
Recommandation du CA	Contre		
Vote enregistré	Contre	Explication	Aucune information à ce sujet n'est divulguée. Il n'est donc pas possible d'en évaluer l'impact sur les intérêts des actionnaires.
Statut de vote	Vote enregistré		(4.11 Actionnaires dissidents) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	Pandora AS (PNDORA)		
CUSIP	K7681L102		
Date d'assemblée	2014-03-19		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-03-12		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	30629

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers et le rapport annuel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour l'année 2013.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour l'année 2014.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 6,50 DKK par action ordinaire.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA			Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités.
Vote enregistré	Contre		(1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration et au comité de direction pour leur gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Autres enjeux en matière de gouvernance

Proposeur(s)	Kjeld Beyer	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire afin de modifier l'information disponible dans la circulaire de l'assemblée générale annuelle.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Il est demandé que l'entreprise ajoute, dans la convocation à l'assemblée générale annuelle, un extrait du rapport annuel avec les résultats, le bilan accompagné des références, l'état des variations des capitaux propres, une comparaison des chiffres pour les cinq dernières années ainsi que la liste des options d'achat d'actions et des bons de souscription par personne. Il est également demandé que l'entreprise fournisse des informations sur la valeur de ses capitaux propres, la valeur nominale des actions, son capital social en couronnes danoises, le nombre d'actions, le taux de dividende par action, le taux de change pour les sociétés du groupe présentant leurs états financiers dans une monnaie autre que la couronne danoise et la dette portant un intérêt avec une date d'échéance de plus d'un an. La liste des options d'achat d'actions et des bons de souscription d'actions devra contenir des informations sur l'année de l'octroi, le nombre, le prix ainsi que l'augmentation de la valeur au moment de la déclaration financière par rapport au prix d'octroi. Cependant, le rapport annuel complet de 2013 est présentement disponible sur le site Internet de l'entreprise avec la convocation à l'assemblée générale annuelle. (6.01.2. Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Autres enjeux en matière de gouvernance

Proposeur(s)	Kjeld Beyer	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire afin que les menus donnant accès à l'information financière disponible sur le site Internet de l'entreprise soient en danois.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Il n'est pas dans l'intérêt des actionnaires que l'accès à l'information financière sur le site Internet de l'entreprise soit uniquement en danois, comme le suggère la formulation de la proposition. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Autres enjeux en matière de gouvernance

Proposeur(s)	Kjeld Beyer	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise offre gratuitement un goûter aux actionnaires présents à l'assemblée générale, que ce soit avant ou après cette dernière.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Il est demandé que l'entreprise offre gratuitement un goûter aux actionnaires présents à l'assemblée générale annuelle,
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statut de vote

que ce soit avant ou après cette dernière. La valeur du goûter devrait être en lien avec la performance attendue de l'entreprise pour l'année à venir. Si une perte financière est prévue, aucun goûter ne devrait être servi. Bien que la distribution d'un goûter aux actionnaires fasse partie d'une longue tradition et que cela ne représente pas un coût élevé pour l'entreprise, les actionnaires ne devraient pas monopoliser les canaux de dialogue avec l'entreprise pour des futilités. (4.11 Actionnaires dissidents) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la réduction du capital.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Le rachat d'actions, lorsqu'il est accompagné d'une annulation de celles-ci, engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.2 Rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de vendre une part de leurs actions afin qu'elles soient rachetées par l'entreprise. L'actionnaire qui exerce son droit de préemption peut donc maintenir sa participation dans l'entreprise. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à supprimer les articles 4.4 et 4.4.a des statuts et règlements puisqu'ils portent sur des autorisations d'émission de capital qui sont maintenant expirées. (4.05 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier les articles 6.4 et 6.8 des statuts et règlements afin de remplacer le terme « the Danish Commerce and Companies Agency » par « the Danish Business Authority », car son nom a changé le 1er janvier 2014. (4.05 Règlements et statuts) Les changements soumis ne portent pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier l'article 9.4 des statuts et règlements de manière, entre autres, à refléter la nouvelle législation applicable, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2014. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

(4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier l'article 9.6 des statuts et règlements afin d'augmenter le délai laissé aux actionnaires pour poster leur vote. Auparavant, ces derniers devaient faire parvenir leurs procurations à l'entreprise trois jours avant l'assemblée générale. Désormais, ils peuvent les envoyer jusqu'à la veille de l'assemblée. (4.5 Règlements et statuts)
Vote enregistré	Pour		La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts pour fixer le nombre d'administrateurs entre trois et dix.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier l'article 11.1 des statuts et règlements afin de fixer le nombre d'administrateurs entre trois et dix. (4.05 Règlements et statuts) Le nombre de membres du conseil pourrait être fixé à moins de cinq. Or, nous estimons que, pour être efficace, un conseil devrait comprendre de cinq à seize membres. (2.4 Taille du conseil) Attention! Le nombre de membres siégeant au conseil est peu élevé, ce qui pourrait nuire au renouvellement et à l'indépendance du conseil.
Vote enregistré	Contre		(2.4 Taille du conseil) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'usage de l'anglais dans les rapports officiels.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à ajouter l'article 15.1 aux statuts et règlements afin que le rapport annuel et les rapports financiers intermédiaires soient préparés et présentés en anglais. (4.05 Règlements et statuts) Ces modifications ont pour but de faciliter le vote des procurations de l'étranger et d'améliorer la communication des actionnaires avec la société. (4. Droits des actionnaires) La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier la politique sur la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plusieurs modifications à la politique de rémunération sont prévues : le président du conseil pourra recevoir jusqu'à trois fois le montant de l'indemnité de base des administrateurs; suppression de la disposition mentionnant que certains administrateurs pourront participer au régime de rémunération par actions. (2.7 Indemnisation des administrateurs) De plus, les administrateurs étrangers recevront une allocation fixe pour leurs déplacements à l'occasion des réunions du conseil, dont le montant sera divulgué dans le rapport annuel. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Le régime incitatif à court terme entraînera un paiement maximal de 100 % du salaire de base pour les administrateurs-dirigeants, contre 50 % précédemment. (3.13 Primes et autres avantages) Chaque dirigeant aura désormais l'option d'acheter des actions dans le cadre du régime incitatif à long terme, pour un montant équivalant à 100 % de son salaire de base. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) De plus, il est prévu de supprimer la disposition mentionnant que, dans le cas d'un licenciement par l'entreprise, un dirigeant membre du conseil
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

d'administration aura le droit d'être libéré de ses fonctions après 3 mois. Il est également prévu d'ajouter une clause permettant au conseil d'utiliser d'autres formes de contrat, comme des contrats à durée déterminée, si cela est jugé dans l'intérêt de l'entreprise. (3.12 Indemnités de départ) Les changements soumis ne portent pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un large pouvoir discrétionnaire est conféré aux administrateurs dans l'exécution de certaines attributions exceptionnelles. (3.13 Primes et autres avantages) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marcello Vittorio Bottoli.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christian Frigast.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) I
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

est chef de la direction de plusieurs filiales d'Axcel Management et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Björn Gulden.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Puma SE et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Andrea Dawn Alvey.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Torben Ballegaard Sorensen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'AS3 Companies A/S et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nikolaj Vejlsgaard.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'IP Gruppen Holding ApS et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ronica Wang.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Anders Boyer-Sogaard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Per Bank.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de F. Salling Holding A/S et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Hauge Sorensen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young P/S.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Swedbank AB (SWDBY)		
CUSIP	W9423X102		
Date d'assemblée	2014-03-19		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-03-13		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	4208

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 10,10 SEK par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au chef de la direction de l'entreprise pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités.
Vote enregistré	Contre		(1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 9.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace.
Vote enregistré	Pour		(2.4 Taille du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs et les honoraires versés à la firme de vérification.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Plus des
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (3.15 Rémunération des administrateurs) Ce type de « proposition liée » oblige les actionnaires à se prononcer sur tout à la fois. L'impact sur les droits et intérêts des actionnaires est plus négatif que positif. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la liste proposée par le conseil d'administration pour l'élection des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Les candidats ne sont pas tous indépendants selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Certains candidats siègent au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ulrika Francke, chef de la direction de Tyréns AB, siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels siège la candidate est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des détenteurs d'unités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) L'élection en groupe va à l'encontre des intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre tous les candidats a donc été enregistré, car le vote individuel n'est pas disponible.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte AB.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Composition du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la création d'un comité des mises en candidature.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est important de mettre sur pied un comité des mises en candidature, composé en majorité de membres indépendants, qui sélectionnera les membres du conseil d'administration, sur la base d'une analyse des besoins de l'entreprise. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce comité, parce qu'il est responsable du processus de recherche, de recrutement, de mise en candidature, de formation et d'orientation des nouveaux membres, joue un rôle important pour améliorer la performance de l'entreprise. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver les lignes directrices sur la rémunération des dirigeants.
---------------------	----------------------------------	---	---

Recommandation du CA

Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

On constate, après analyse complète des lignes directrices sur la rémunération, qu'elles ne répondent pas à tous les critères de la politique. (3. Rémunération des dirigeants) L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'annulation d'actions privilégiées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier l'article 3 des statuts de manière, entre autres, à refléter la conversion obligatoire des actions privilégiées en actions ordinaires effectuée au cours de l'année. (4.05 Règlements et statuts) L'annulation d'actions servira à éliminer une classe d'actions, ce qui aura pour effet de simplifier la structure qui sous-tend les droits des actionnaires. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation est justifiée par des raisons d'affaires adéquates. (5.2.3 Annulation de capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.02.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.02.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.02.2 Rachat d'actions) Dans cette proposition, le conseil d'administration demande l'autorisation de faire plus d'un rachat tout en ne dépassant pas la limite prévue. (5.02.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émissions d'obligations

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission d'obligations est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

de 10 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les objectifs de performance dans le cadre du régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à faire approuver par les actionnaires les critères de performance du régime de rémunération incitative à long terme. (3.1 Rapport de rémunération) Elle vise à inclure 14 100 employés de Swedbank au programme Eken 2014. Les participants de ce programme recevront une rémunération sur une période de quatre ans s'ils atteignent les critères de performance fixés. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Cette proposition vise à instaurer le programme IP 2014, qui touche environ 700 employés de Swedbank. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à approuver le programme Eken 2014 ainsi que le programme IP 2014. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Questions économiques

Proposeur(s)	Thorwald Arvidsson	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant qu'un examen spécial des documents de l'entreprise soit effectué.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est proposé que l'entreprise effectue une vérification spéciale des décisions d'importance stratégique de l'entreprise qui ont été prises pendant la période où Carl Erik Stålberg a été président du conseil d'administration, ainsi que des conséquences économiques de ces décisions. (4.11 Actionnaires dissidents) Le proposeur demande également une vérification concernant le caractère raisonnable de l'accord de pension conclu entre la banque et Carl Erik Stålberg, en particulier en ce qui a trait aux conditions particulières du contrat. (4.11 Actionnaires dissidents) Quoique le bien-fondé de la proposition mérite d'être souligné, L'information fournie par le proposeur est insuffisante pour déterminer l'impact de la
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

proposition sur les intérêts des actionnaires. (4.11 Actionnaires dissidents) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Proposition d'actionnaire: Droits des actionnaires

Proposeur(s)	Tommy Jonasson	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration ou le chef de la direction prenne l'initiative d'intégrer un institut à Landskrona-Ven-Copenhague et de donner une première contribution d'une manière appropriée. L'information fournie par le proposeur est insuffisante pour déterminer l'impact de la proposition sur les intérêts des actionnaires. (4.11 Actionnaires dissidents) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Contre	Explication	
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Swedbank AB (SWDBY)		
CUSIP	W9423X102		
Date d'assemblée	2014-03-19		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-03-13		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	4208

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 10,10 SEK par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au chef de la direction de l'entreprise pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités.
Vote enregistré	Contre		(1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 9.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace.
Vote enregistré	Pour		(2.4 Taille du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs et les honoraires versés à la firme de vérification.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Plus des
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (3.15 Rémunération des administrateurs) Ce type de « proposition liée » oblige les actionnaires à se prononcer sur tout à la fois. L'impact sur les droits et intérêts des actionnaires est plus négatif que positif. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la liste proposée par le conseil d'administration pour l'élection des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Les candidats ne sont pas tous indépendants selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Certains candidats siègent au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ulrika Francke, chef de la direction de Tyréns AB, siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels siège la candidate est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des détenteurs d'unités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) L'élection en groupe va à l'encontre des intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre tous les candidats a donc été enregistré, car le vote individuel n'est pas disponible.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte AB.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Composition du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la création d'un comité des mises en candidature.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est important de mettre sur pied un comité des mises en candidature, composé en majorité de membres indépendants, qui sélectionnera les membres du conseil d'administration, sur la base d'une analyse des besoins de l'entreprise. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce comité, parce qu'il est responsable du processus de recherche, de recrutement, de mise en candidature, de formation et d'orientation des nouveaux membres, joue un rôle important pour améliorer la performance de l'entreprise. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver les lignes directrices sur la rémunération des dirigeants.
---------------------	----------------------------------	---	---

Recommandation du CA

Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

On constate, après analyse complète des lignes directrices sur la rémunération, qu'elles ne répondent pas à tous les critères de la politique. (3. Rémunération des dirigeants) L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'annulation d'actions privilégiées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier l'article 3 des statuts de manière, entre autres, à refléter la conversion obligatoire des actions privilégiées en actions ordinaires effectuée au cours de l'année. (4.05 Règlements et statuts) L'annulation d'actions servira à éliminer une classe d'actions, ce qui aura pour effet de simplifier la structure qui sous-tend les droits des actionnaires. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation est justifiée par des raisons d'affaires adéquates. (5.2.3 Annulation de capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.02.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.02.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.02.2 Rachat d'actions) Dans cette proposition, le conseil d'administration demande l'autorisation de faire plus d'un rachat tout en ne dépassant pas la limite prévue. (5.02.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émissions d'obligations

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission d'obligations est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

de 10 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les objectifs de performance dans le cadre du régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à faire approuver par les actionnaires les critères de performance du régime de rémunération incitative à long terme. (3.1 Rapport de rémunération) Elle vise à inclure 14 100 employés de Swedbank au programme Eken 2014. Les participants de ce programme recevront une rémunération sur une période de quatre ans s'ils atteignent les critères de performance fixés. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Cette proposition vise à instaurer le programme IP 2014, qui touche environ 700 employés de Swedbank. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à approuver le programme Eken 2014 ainsi que le programme IP 2014. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Questions économiques

Proposeur(s)	Thorwald Arvidsson	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant qu'un examen spécial des documents de l'entreprise soit effectué.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est proposé que l'entreprise effectue une vérification spéciale des décisions d'importance stratégique de l'entreprise qui ont été prises pendant la période où Carl Erik Stålberg a été président du conseil d'administration, ainsi que des conséquences économiques de ces décisions. (4.11 Actionnaires dissidents) Le proposeur demande également une vérification concernant le caractère raisonnable de l'accord de pension conclu entre la banque et Carl Erik Stålberg, en particulier en ce qui a trait aux conditions particulières du contrat. (4.11 Actionnaires dissidents) Quoique le bien-fondé de la proposition mérite d'être souligné, L'information fournie par le proposeur est insuffisante pour déterminer l'impact de la
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

proposition sur les intérêts des actionnaires. (4.11 Actionnaires dissidents) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Proposition d'actionnaire: Droits des actionnaires

Proposeur(s)	Tommy Jonasson	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration ou le chef de la direction prenne l'initiative d'intégrer un institut à Landskrona-Ven-Copenhague et de donner une première contribution d'une manière appropriée. L'information fournie par le proposeur est insuffisante pour déterminer l'impact de la proposition sur les intérêts des actionnaires. (4.11 Actionnaires dissidents) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Contre	Explication	
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Toro Company (The) (TTC)		
CUSIP	891092100		
Date d'assemblée	2014-03-18		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-01-22		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	9800

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jeffrey M. Ettinger.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Hormel Foods Corporation et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Katherine J. Harless.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Michael J. Hoffman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Abstention		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Mapfre SA (MAP)		
CUSIP	E3449V125		
Date d'assemblée	2014-03-14		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-03-07		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	277913

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les honoraires de vérification et de consultation versés à la firme de vérification ne sont pas divulgués, ce qui ne permet pas de vérifier l'indépendance de celle-ci. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports des administrateurs n'ont pas été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Catalina Miñarro Brugarolas.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'elle peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Antonio Huertas Mejías.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Francisco Vallejo Vallejo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi coprésident du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Rafael Beca Borrego.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'il peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Las Cerrajas, S.L. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Rafael Fontoira Suris.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'il peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Andrés Jiménez Herradón.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Rafael Márquez Osorio.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Francisca Martín Tabernero.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'elle peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) La candidate est âgée de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Matías Salvá Bennasar.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'il peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,13 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'information soumise est insuffisante pour apprécier les principes, la structure et les différentes composantes de la politique de rémunération, tels les contrats de travail des dirigeants, en particulier les conditions d'engagement et de départ. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young, S.L.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les honoraires de vérification et de consultation versés à la firme de vérification ne sont pas divulgués, ce qui ne permet pas de vérifier l'indépendance de celle-ci. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Confirmation des propositions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de confirmer les propositions adoptées lors de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Allocutions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de remercier les personnes impliquées dans la gestion de l'entreprise pour leur loyale coopération au cours de cette année financière.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Mapfre SA (MAP)		
CUSIP	E3449V125		
Date d'assemblée	2014-03-14		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-03-07		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	277913

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les honoraires de vérification et de consultation versés à la firme de vérification ne sont pas divulgués, ce qui ne permet pas de vérifier l'indépendance de celle-ci. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports des administrateurs n'ont pas été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Catalina Miñarro Brugarolas.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'elle peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Antonio Huertas Mejías.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Francisco Vallejo Vallejo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi coprésident du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Rafael Beca Borrego.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'il peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Las Cerrajas, S.L. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Rafael Fontoira Suris.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'il peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Andrés Jiménez Herradón.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Rafael Márquez Osorio.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Francisca Martín Tabernero.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate
Statut de vote	Vote enregistré		siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'elle peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) La candidate est âgée de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Matías Salvá Bennasar.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat
Statut de vote	Vote enregistré		siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'il peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,13 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'information soumise est insuffisante pour apprécier les principes, la structure et les différentes composantes de la politique de rémunération, tels les contrats de travail des dirigeants, en particulier les conditions d'engagement et de départ. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young, S.L.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les honoraires de vérification et de consultation versés à la firme de vérification ne sont pas divulgués, ce qui ne permet pas de vérifier l'indépendance de celle-ci. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Confirmation des propositions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de confirmer les propositions adoptées lors de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Allocutions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de remercier les personnes impliquées dans la gestion de l'entreprise pour leur loyale coopération au cours de cette année financière.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Mapfre SA (MAP)		
CUSIP	E3449V125		
Date d'assemblée	2014-03-14		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-03-07		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	277913

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les honoraires de vérification et de consultation versés à la firme de vérification ne sont pas divulgués, ce qui ne permet pas de vérifier l'indépendance de celle-ci. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports des administrateurs n'ont pas été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Catalina Miñarro Brugarolas.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'elle peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Antonio Huertas Mejías.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Francisco Vallejo Vallejo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi coprésident du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Rafael Beca Borrego.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'il peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Las Cerrajas, S.L. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Rafael Fontoira Suris.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'il peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Andrés Jiménez Herradón.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Rafael Márquez Osorio.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Francisca Martín Tabernero.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate
Statut de vote	Vote enregistré		siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'elle peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) La candidate est âgée de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Matías Salvá Bennasar.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat
Statut de vote	Vote enregistré		siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'il peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,13 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'information soumise est insuffisante pour apprécier les principes, la structure et les différentes composantes de la politique de rémunération, tels les contrats de travail des dirigeants, en particulier les conditions d'engagement et de départ. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young, S.L.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les honoraires de vérification et de consultation versés à la firme de vérification ne sont pas divulgués, ce qui ne permet pas de vérifier l'indépendance de celle-ci. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Confirmation des propositions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de confirmer les propositions adoptées lors de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Allocutions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de remercier les personnes impliquées dans la gestion de l'entreprise pour leur loyale coopération au cours de cette année financière.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Transat A.T. Inc. (TRZ)		
CUSIP	89351T302		
Date d'assemblée	2014-03-13		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2014-01-13		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	104000

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Raymond Bachand.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Pour		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis-Marie Beaulieu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Groupe Desgagnés Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Vote enregistré	Abstention		En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lina De Cesare.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que
	Abstention		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est une ancienne dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) De plus, elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Pierre Delisle.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : W. Brian Edwards.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'AtmanCo et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Marc Eustache.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Susan Kudzman.
---------------------	----------------------------------	---	---

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Yves Leblanc.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Abstention**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tony Mignacca.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de SAIL Outdoors Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Abstention**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jacques Simoneau.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Gestion Univalor LP et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philippe Sureau.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) La proposition n'est pas conforme à la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la proposition a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de droits des actionnaires

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de reconduire le régime de droits des actionnaires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est dans l'intérêt des actionnaires de pouvoir se prononcer sur les régimes de droits des actionnaires. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Le régime satisfait à tous les critères de la politique. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) La proposition est conforme à la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	TDC AS (TDC)		
CUSIP	K94545116		
Date d'assemblée	2014-03-06		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-02-27		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	52440

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport annuel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 3,70 DKK par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Vagn Sørensen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Statut de vote	Vote enregistré		Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Pierre Danon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a offert des services professionnels à la compagnie. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Voila et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Stine Bosse.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés
Statut de vote	Vote enregistré		

aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle est présidente du conseil de Flügger A/S et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Angus Porter.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Søren Thorup Sørensen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de KIRKBI A/S et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Pieter Knook.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Pulsant Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier la rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation est inférieure à 10 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) Le conseil dispose d'un large pouvoir discrétionnaire dans l'exécution de cette augmentation du capital, qui pourra prendre la forme d'une distribution d'actions gratuites. (5.2.1 Augmentation du capital) La société ne fournit pas de renseignements suffisants pour évaluer l'impact de la modification sur les droits et les intérêts des actionnaires. (Introduction - 1er principe : la rentabilité à long terme) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'usage de l'anglais dans les rapports officiels.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ces modifications ont pour but de faciliter le vote des procurations de l'étranger et d'améliorer la communication des actionnaires avec la société. (4. Droits des actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Royal Bank of Canada (RY)		
CUSIP	780087102		
Date d'assemblée	2014-02-26		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-01-03		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	100625
	12-0200/3.1	RRUQ - Foyston, Gordon + Payne	126323

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : W. Geoffrey Beattie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux rencontres du comité des mises en candidature est inférieur à 75 % sans raisons valables. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de Generation Capital et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David F. Denison.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Bentall Kennedy (Canada) Limited Partnership et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard L. George.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Penn West Petroleum Ltd. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Timothy J. Hearn.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Hearn & Associates et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Alice D. Laberge.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael H. McCain.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Maple Leaf Foods Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Heather Munroe-Blum.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux rencontres du comité des mises en candidature est inférieur à 75 % sans raisons valables. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gordon M. Nixon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : J. Pedro Reinhard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas A. Renyi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)		Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Edward Sonshine.
---------------------	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de RioCan Real Estate Investment Trust et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathleen P. Taylor.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate, qui n'est pas indépendante, est aussi présidente du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Bridget A. Van Kralingen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Victor L. Young.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) La proposition n'est pas conforme à la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la proposition a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Rémunération

Proposeur(s)	MÉDAC	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant l'abolition progressive des régimes d'options d'achat d'actions pour rémunérer les dirigeants. Il est proposé que l'entreprise s'engage à éliminer progressivement les options d'achat d'actions comme forme de rémunération variable pour les dirigeants. (3.06 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le recours aux options d'achat d'actions est très contesté, car il peut amener la direction à sacrifier des objectifs à long terme pour favoriser une hausse à court terme de la valeur des actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) De plus, la valeur de l'action est aussi reliée à des facteurs économiques hors du contrôle de l'entreprise (par exemple, la croissance économique). (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Ce type de rémunération permet que soit accordée une prime qui n'est liée ni à la performance de l'entreprise ni à la rémunération des dirigeants des entreprises du même secteur. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) D'ailleurs, selon une analyse effectuée par Michel Magnan et Sylvie St-Onge de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques, 90 % de l'évolution de la cote boursière des 5 plus grandes banques canadiennes entre 1998 et 2008 peut être justifiée par des circonstances propres au secteur bancaire, telles que le faible taux d'intérêt et un contexte macroéconomique favorable. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Les régimes de rémunération à base d'options d'achat d'actions visent principalement à motiver les dirigeants à lier leur performance à celle des actions de l'entreprise. Or, il est important que l'entreprise établisse des critères de performance solides pour rémunérer ses dirigeants afin que ces critères favorisent une création de valeur ajoutée pour l'entreprise. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Actuellement, le seul critère de performance utilisé est le cours de l'action. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Contre	Explication	
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Conflit d'intérêts

Proposeur(s)	MÉDAC Contre	Résumé de la proposition Explication	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise dévoile les actions qu'elle entend prendre pour payer sa juste part d'impôt.
---------------------	-----------------	---	---

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'OCDE, avec l'accord des ministres des Finances des pays du G20, a déposé le 20 juillet 2013 un plan, le Plan d'action concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéficiaires, afin de mettre fin à l'évasion fiscale des multinationales. Les lois qui sont présentement en vigueur concernant la fiscalité internationale ont été adoptées en 1920 et visaient, à l'époque, à éviter la double imposition. Du coup, elles ont aussi permis la double exonération. (6.01.2. Responsabilité financière et transparence) En attendant que de nouvelles lois soient adoptées, les multinationales qui ne démontrent pas de volonté à se plier au plan déposé par l'OCDE risquent des atteintes à leur réputation. (6.01.2. Responsabilité financière et transparence) C'est pourquoi le MÉDAC propose que la banque informe ses actionnaires, ses clients et les autres parties prenantes des mesures qu'elle compte adopter afin de respecter le plan de l'OCDE dans un rapport préparé par le comité de vérification qui serait déposé lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. (6.01.2. Responsabilité financière et transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification**Proposeur(s)** MÉDAC**Recommandation du CA** Contre**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré**Résumé de la proposition**

Proposition d'actionnaire demandant que la banque lance un appel d'offres à tous les cinq ans pour les services de vérification.

Explication

Le Mouvement de défense et d'éducation des actionnaires demande que l'entreprise lance un appel d'offres à tous les cinq ans pour les services de vérification externe. Cette rotation favoriserait l'indépendance en empêchant qu'une familiarité s'installe progressivement entre vérificateurs et dirigeants. (4.02 Droit à l'information financière) Si la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme et ainsi nuire à son objectivité et à son esprit critique, la principale préoccupation doit rester la qualité de la vérification des comptes. Or, il n'est pas certain qu'une rotation aux cinq ans de la firme de vérification améliore la qualité de l'audit, surtout que la rotation de l'associé principal est déjà obligatoire sur cette même période. (4.02 Droit à l'information financière) De plus, rien ne garantit que l'appel d'offres mène à un changement de vérificateur. Ainsi, l'entreprise aura engagé des ressources, humaines et financières, afin d'aboutir à un statu quo. La proposition ne semble pas être dans le meilleur intérêt des actionnaires et excède les limites définies dans la politique. (4.02 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Politique de vote sur la rémunération**Proposeur(s)** MÉDAC**Recommandation du CA** Contre**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré**Résumé de la proposition**

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise informe les actionnaires et les parties prenantes des actions qu'elle a entreprises à la suite d'un vote important contre la politique de rémunération des dirigeants.

Explication

Il est proposé que l'entreprise informe les actionnaires et les parties prenantes des actions qu'elle a entreprises à la suite d'un vote important contre la politique de rémunération des dirigeants. (4.11 Actionnaires dissidents) Afin d'assurer une rétroaction aux actionnaires, le proposeur demande donc que, lorsque le taux d'opposition est supérieur à 3 %, le conseil d'administration, après avoir consulté le comité de rémunération, délibère sur le sujet lors de la prochaine réunion et publie immédiatement après, sur le site Internet de l'entreprise, un communiqué mentionnant les modifications qu'il entend apporter afin de répondre aux attentes exprimées par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle

précédente. (4.11 Actionnaires dissidents) L'an dernier, environ 6,19 % des actionnaires ont voté contre la rémunération des dirigeants lors du vote consultatif. Notons qu'en 2011, le taux d'opposition était de 15,07 %. (4.11 Actionnaires dissidents) En faisant preuve de transparence et en respectant le droit des actionnaires à l'information, l'entreprise se comporte en « bon citoyen » et agit dans le meilleur intérêt des actionnaires. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Proposition d'actionnaire : Conseil d'administration

Proposeur(s)	MÉDAC	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration présente, lors de la prochaine assemblée, les actions entreprises concernant les administrateurs ayant reçu un taux d'abstention plutôt élevé comparativement à leurs collègues.
Recommandation du CA	Contre		
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré	Explication	Au cours des dernières années, des taux d'abstention importants ont été enregistrés à maintes reprises pour la nomination de certains administrateurs, dont des membres du comité de rémunération et du comité de gestion des risques, comparativement à leurs collègues, sans que les banques concernées n'interviennent pour répondre à l'insatisfaction des actionnaires. (4.11 Actionnaires dissidents) Il est donc proposé que la banque s'engage à présenter, lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires, les actions que le conseil d'administration a prises afin de remédier à la situation. (4.11 Actionnaires dissidents) Lors de l'assemblée générale annuelle de l'an passé, 7 administrateurs sur 17 ont reçu des taux d'abstention plutôt élevés comparativement à leurs collègues. En 2013, 3 administrateurs ont reçu un taux d'abstention supérieur à 3 %. Cette proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Il est également suggéré que la banque prenne des mesures concrètes afin de mieux comprendre les raisons de ces taux d'abstention élevés. (4.11 Actionnaires dissidents) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Entreprise	Atwood Oceanics Inc. (ATW)		
CUSIP	050095108		
Date d'assemblée	2014-02-19		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2013-12-20		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	5123

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Deborah A. Beck.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : George S. Dotson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration au total, ce qui est contraire aux critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jack E. Golden.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hans Helmerich.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) De plus, le candidat est actuellement le président du conseil et chef de la direction de Helmerich & Payne, Inc., dont deux millions d'actions ordinaires de sa filiale Helmerich & Payne International Drilling Co. ont été achetées par l'entreprise en 2013. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Helmerich & Payne, Inc. et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jeffrey A. Miller.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James R. Montague.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert J. Saltiel.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Phil D. Wedemeyer.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement un conseiller de Deloitte & Touche LLP, à qui l'entreprise a versé en 2013 un montant de 1 508 655 dollars américains pour des services autres que ceux reliés à la vérification. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver le nombre d'actions autorisées.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	La proposition vise à augmenter le nombre d'actions autorisées des actions ordinaires de 90 000 000 actions à 180 000 000 actions ordinaires. (5.2.1 Augmentation du capital) Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation est supérieure à 50 % des actions en circulation sans raison valable. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation du capital n'est pas adéquatement justifiée. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation du nombre d'actions autorisées pourrait être utilisée contre une prise de contrôle hostile ou pour prévenir un changement de contrôle de la direction. Cette mesure n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
---------------------	----------------------------------	--

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré

Statut de vote

Contre

Vote enregistré

**Résumé de la
proposition**

Explication

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	Infineon Technologies AG (IFX)		
CUSIP	45662N103		
Date d'assemblée	2014-02-13		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-02-07		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	61761

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,12 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG AG.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Conflit d'intérêts

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Pour
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'autoriser diverses parties reliées, dont Infineon Technologies Finance GmbH, à traiter avec la compagnie.
Cette proposition demande aux actionnaires l'autorisation de traiter avec des parties prenantes reliées et avec lesquelles un conflit d'intérêts peut être présent. La compagnie devrait divulguer les détails de ces transactions dans un rapport futur. Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Statuts et règlements

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Pour
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin de modifier les statuts et règlements de l'entreprise.
La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. La proposition vise à supprimer la section sur le capital conditionnel (section 4, paragraphe 4 des statuts et règlements) qui servait à émettre des droits de préemption en lien avec le régime de rémunération incitative à long terme. Ce régime n'est plus valide. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Émissions d'obligations

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Pour
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'annuler l'autorisation concernant l'émission d'obligations convertibles en actions.
La proposition vise à annuler l'autorisation concernant l'émission d'obligations convertibles en actions adoptée lors de l'assemblée générale annuelle du 11 février 2010. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Entreprise	EasyJet PLC (EZJ)		
CUSIP	G2915P107/G30305109		
Date d'assemblée	2014-02-13		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-02-11		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	64098

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir le rapport annuel et les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète de la politique sur la rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,335 GBP par action ordinaire.
---------------------	--

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende extraordinaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende extraordinaire de 0,441 GBP par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Barton.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Next PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il est âgé de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles Gurassa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Tragus et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Carolyn McCall.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement chef de la direction
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Chris Kennedy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Adele Anderson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Bennett.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Homeserve Membership Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Browett.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rigas Doganis.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Keith Hamill.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andy Martin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière sur ce critère. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus du quart des honoraires versés à la firme ne
	Contre		

Vote enregistré			proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est dans l'intérêt des actionnaires que la société divulgue toute l'information concernant ses efforts de lobbying, car il existe des risques pour la réputation de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 10 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander une limite des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (4.13 Droit des actionnaires de convoquer une assemblée extraordinaire) La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Britvic PLC (BVIC)		
CUSIP	G17387104		
Date d'assemblée	2014-01-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2014-01-27		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	75336

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière sur ce critère. Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,130 livre par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Joanne Averiss.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

indépendants. Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. Elle est nommée par le groupe Pepsi et siège notamment à plusieurs conseils d'administration de filiales de ce groupe. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gerald Corbett.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Gibney.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ben Gordon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bob Ivell.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Il est président du conseil de Mitchells and Butlers Plc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Litherland.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statut de vote

l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Shallow.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière sur ce critère. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres représente plus de 50 % des actions en circulation. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Schnitzer Steel Industries Inc. (SCHN)		
CUSIP	806882106		
Date d'assemblée	2014-01-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2013-12-03		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	18200

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Wayland R. Hicks.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration au total, ce qui ne respecte pas les critères de la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Judith A. Johansen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. Elle siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. Elle est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels elle siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Tamara L. Lundgren.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. Elle est actuellement chef de la direction de l'entreprise. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les objectifs de performance dans le cadre du régime de rémunération incitative à court terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à faire approuver par les actionnaires les critères de performance du régime de rémunération incitative à court terme, afin de se conformer à la section 162 (m) de l'Internal Revenue Code. L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Metro Inc. (MRU)		
CUSIP	59162N109		
Date d'assemblée	2014-01-28		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2013-12-06		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	36524

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc DeSerres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Claude Dussault .
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Serge Ferland.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un actionnaire et un dirigeant de sociétés
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

exploitées sous la bannière de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Paule Gauthier.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Gobeil.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Russell Goodman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christian W. E. Haub.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de The Tengelmann Group et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michel Labonté.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Manac Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric R. La Flèche.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre H. Lessard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marie-José Nadeau.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Réal Raymond.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Line Rivard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael T. Rosicki.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Second Cup Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John H. Tory.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.02 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.02 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.01 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.06 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Proposition d'actionnaire : Rémunération

Proposeur(s)	MÉDAC	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant l'abolition progressive des régimes d'options d'achat d'actions pour rémunérer les dirigeants.
Recommandation du CA	Contre	Explication	
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		Le recours aux options d'achat d'actions est très contesté, car il peut amener la direction à sacrifier des objectifs à long terme pour favoriser une hausse à court terme de la valeur des actions. (3.06 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) De plus, la valeur de l'action est aussi reliée à des facteurs économiques hors du contrôle de l'entreprise (par exemple, la croissance économique). (3.06 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Ce type de rémunération permet que soit accordée une prime qui n'est liée ni à la performance de l'entreprise ni à la rémunération des dirigeants des entreprises du même secteur. (3.06 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Proposition d'actionnaire : Rémunération

Proposeur(s)	MÉDAC	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise informe les actionnaires et les parties prenantes des actions qu'elle a entreprises à la suite d'un vote important contre la politique de rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Contre	Explication	
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		Il est proposé que l'entreprise informe les actionnaires et les parties prenantes des actions qu'elle a entreprises à la suite d'un vote important contre la politique de rémunération des dirigeants. Afin d'assurer une rétroaction aux actionnaires, le proposeur demande donc que, lorsque le taux d'opposition est supérieur à 3 %, le conseil d'administration, après avoir consulté le comité de rémunération, délibère sur le sujet lors de la prochaine réunion et publie immédiatement après, sur le Internet de l'entreprise, un communiqué mentionnant les modifications qu'il entend apporter afin de répondre aux attentes exprimées par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle précédente. L'an dernier, environ 3,16 % des actionnaires ont voté contre la rémunération des dirigeants lors du vote consultatif. En faisant preuve de transparence et en respectant le droit des actionnaires à l'information, l'entreprise se comporte en « bon citoyen » et agit dans le meilleur intérêt des actionnaires. (Introduction - 3e principe : la transparence) La proposition est conforme à la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Proposition d'actionnaire : Conseil d'administration

Proposeur(s)	MÉDAC	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration fournisse un rapport verbal sur ses efforts afin d'augmenter la représentation féminine.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Il est proposé que le conseil d'administration fournisse, lors de la prochaine assemblée générale annuelle, un rapport verbal sur ses efforts afin d'améliorer la représentation féminine.
Vote enregistré	Pour		(6.03.2 Diversité) L'an dernier, le proposeur avait déposé une proposition demandant de revoir les critères de mise en candidature des administrateurs afin que 50 % des nouveaux candidats soient des femmes, et ce, jusqu'à ce que la parité soit atteinte. Cette proposition avait reçu un taux d'approbation d'environ 6,33 %. Le conseil est composé actuellement de 15 membres, dont 3 femmes. (6.03.2 Diversité) Soulignons que les femmes occupent des fonctions de hautes responsabilités dans des secteurs-clés, tels que la finance, les services juridiques, les cabinets de comptables, les communications, le marketing et les produits de consommation. Elles constituent une masse critique de diplômées dans nos universités et nos écoles. Elles constituent également la moitié de la population, donc la moitié de la clientèle de l'entreprise. De plus, le style de gestion des femmes est différent de celui des hommes. Les performances financières seraient donc meilleures lors de crises financières, surtout si elles sont provoquées par des prises de risques excessives. Selon une étude du Conference Board, les conseils diversifiés accorderaient une importance accrue à l'encadrement des conflits d'intérêts, à la gestion des risques et autres indicateurs de contrôle. D'ailleurs, une plus grande diversité permet de confronter des perspectives différentes et mène à envisager diverses solutions ou stratégies. (6.03.2 Diversité) En raison des avantages liés à la diversité, il est dans l'intérêt de l'entreprise d'adopter une politique permettant d'accroître la diversité au sein du conseil d'administration.
Statut de vote	Vote enregistré		(6.03.2 Diversité) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Entreprise	Vodafone Group PLC (VOD)		
CUSIP	G93882135/ 92857W209		
Date d'assemblée	2014-01-28		
Type d'assemblée	Extraordinaire		
Date de clôture des registres	2014-01-26		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	450143

Propositions(s)

Achat et désinvestissement d'actifs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à effectuer des désinvestissements d'actifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le 2 septembre 2013, Vodafone a annoncé qu'elle avait conclu un accord avec son partenaire Verizon, afin de lui céder le Groupe américain, dont le principal actif est sa participation de 45 % dans Verizon Wireless. La transaction totale est évaluée à environ 130 milliards de dollars, soit 79 milliards de livres. (5. Structure du capital) De plus, Vodafone et Verizon ont annoncé qu'elles avaient convenu que Vodafone acquerra les actions de Vodafone Italie pour 3,5 milliards de dollars (soit 2,1 milliards de livres), garantissant ainsi la pleine propriété de Vodafone Italie. (5. Structure du capital) Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. Bien que Vodafone ait annoncé son intention de redonner environ 84 milliards de dollars (soit 54,1 milliards de livres) ou 71 % du produit net de la première transaction aux actionnaires, on peut se demander si la transaction est juste envers les actionnaires, comme l'affirment les conseillers financiers Goldman Sachs International et UBS Limited. (5. Structure du capital) En effet, les clauses de la transaction prévoient que les principaux dirigeants de Vodafone recevront l'équivalent de 92,25 millions de dollars américains, dont 16,47 millions pour le seul chef de la direction, Vittorio Colao. Ce montant est à peine inférieur à sa rémunération de l'an dernier (18,12 millions). Ainsi 7% du montant total de la transaction sera perçu directement par les dirigeants, ce qui n'est pas dans le meilleur intérêt des actionnaires. (5. Structure du capital) Le GIR recommande de voter contre la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ces derniers, Ian Hendry de Munder Capital (RR Université du Québec), Barbara Cassidy de Baring Asset Management (RR Université Laval), se sont prononcés en faveur de la proposition. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Vodafone Group PLC (VOD)		
CUSIP	G93882135/ 92857W209		
Date d'assemblée	2014-01-28		
Type d'assemblée	Extraordinaire		
Date de clôture des registres	2014-01-26		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	450143

Propositions(s)

Conflit d'intérêts

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser diverses parties reliées, généralement considérées comme « intéressées », à traiter avec la compagnie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le 2 septembre 2013, Vodafone a annoncé qu'elle avait conclu un accord avec son partenaire Verizon, afin de lui céder le Groupe américain, dont le principal actif est sa participation de 45 % dans Verizon Wireless. La transaction totale est évaluée à environ 130 milliards de dollars, soit 79 milliards de livres. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) De plus, Vodafone et Verizon ont annoncé qu'elles avaient convenu que Vodafone acquerra les actions de Vodafone Italie pour 3,5 milliards de dollars (soit 2,1 milliards de livres), garantissant ainsi la pleine propriété de Vodafone Italie. (5.03 Fusion, acquisition et restructuration) Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. Bien que Vodafone ait annoncé son intention de redonner environ 84 milliards de dollars (soit 54,1 milliards de livres) ou 71 % du produit net de la première transaction aux actionnaires, on peut se demander si la transaction est juste envers les actionnaires, comme l'affirment les conseillers financiers Goldman Sachs International et UBS Limited. (5.03 Fusion, acquisition et restructuration) En effet, les clauses de la transaction prévoient que les principaux dirigeants de Vodafone recevront l'équivalent de 92,25 millions de dollars américains, dont 16,47 millions pour le seul chef de la direction, Vittorio Colao. Ce montant est à peine inférieur à sa rémunération de l'an dernier (18,12 millions). Ainsi 7% du montant total de la transaction sera perçu directement par les dirigeants, ce qui n'est pas dans le meilleur intérêt des actionnaires. (5. Structure du capital) Le GIR recommande de voter contre la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ces derniers, Ian Hendry de Munder Capital (RR Université du Québec), Barbara Cassidy de Baring Asset Management (RR Université Laval), se sont prononcés en faveur de la proposition. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver les statuts et les règlements.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.05 Règlements et statuts) La proposition vise à modifier certains articles des statuts et règlements concernant la réduction de capital, la valeur de retour, la consolidation d'actions et d'autres sujets relatifs à la transaction proposée dans l'assemblée générale extraordinaire précédente. (4.05 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.02.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.02.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.02.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.07 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Lindsay Corporation (LNN)		
CUSIP	535555106		
Date d'assemblée	2014-01-27		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2013-12-02		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	4400

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Michael N. Christodolou.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. Il est membre du comité des mises en candidature et il n'y a pas de femmes au conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. En effet, cette dernière est favorable à une plus grande représentation de femmes au conseil d'administration. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : W. Thomas Jagodinski.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. Il est président du conseil de Phosphate Holdings Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Primes et autres formes de rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération versées aux dirigeants.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Il est dans l'intérêt de l'entreprise et des actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération offertes aux dirigeants. L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les primes liées à la performance. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Koninklijke Ahold NV (AHODF.PK)		
CUSIP	500467402/ N0139V142		
Date d'assemblée	2014-01-21		
Type d'assemblée	Extraordinaire		
Date de clôture des registres	2013-12-24		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	52138

Propositions(s)

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier plusieurs articles des statuts et règlements concernant l'augmentation de la valeur nominale des actions ordinaires, la consolidation des actions ordinaires et la réduction du capital. L'entreprise propose d'abord d'augmenter la valeur nominale de chaque action ordinaire d'une valeur nominale. L'augmentation de la valeur nominale sera versée à partir de la réserve de primes d'émission et nécessite une modification des statuts. Puis, l'entreprise propose de consolider les actions ordinaires, ce qui nécessite une deuxième modification des statuts. Pour éviter que la valeur nominale totale diminue en raison de la consolidation d'actions, l'entreprise propose de choisir une valeur nominale qui est divisible par le dénominateur et le rémunérateur du ratio de consolidation. Le montant nécessaire pour payer l'augmentation de la valeur nominale sera imputé à la réserve de prime d'émission. Enfin, l'entreprise propose de réduire la valeur nominale de chaque action ordinaire à 0,01 EUR. Le montant qui devient alors disponible sera partiellement remboursé aux actionnaires ordinaires et le reste sera ajouté à la réserve de prime d'émission. Le remboursement de capital total aux actionnaires ordinaires sera d'environ 1 milliard d'euros, ce qui équivaut à environ 7,1 % de la valeur totale marchande des actions ordinaires en circulation. Le nombre total d'actions ordinaires en circulation sera donc réduit de 7,1 %. Plusieurs des modifications sont présentées au vote de façon groupée. Toutefois, leur impact sur les droits et les intérêts des actionnaires est plus positif que négatif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Marine Harvest ASA (MHG)		
CUSIP	R2326D105		
Date d'assemblée	2014-01-20		
Type d'assemblée	Extraordinaire		
Date de clôture des registres	2013-12-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	552437

Propositions(s)

Procès-verbal

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'élire deux personnes pour vérifier le procès-verbal.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Ordre du jour

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'ordre du jour.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) La proposition vise à augmenter le capital-actions de 6,75 couronnes norvégiennes par l'entremise d'une émission de 9 nouvelles actions d'une valeur nominale chacune de 0,75 couronne norvégienne. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Consolidation d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la consolidation d'actions
	Pour	Explication	

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la consolidation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition vise à remplacer 10 actions en circulation par une nouvelle action de la même catégorie, réduisant ainsi le nombre d'actions en circulation. La consolidation n'a pas d'effet dilutif puisque le prix de chaque action est ajusté de façon à ce que la capitalisation boursière de l'entreprise soit inchangée. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.



Entreprise	Cogeco Cable Inc. (CCA)		
CUSIP	19238V105		
Date d'assemblée	2014-01-14		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2013-11-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Monrusco	60926
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	69150

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Audet.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est également chef de la direction de Cogeco et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Patricia Curadeau-Grou.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Serge Gadbois.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Claude A. Garcia.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Harry A. King.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David McAusland.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'ATS Automation Tooling Systems Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est

trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan Peeters.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'Olameter Inc. et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 33 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Carole J. Salomon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction de Cardavan Corporation et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) La proposition n'est pas conforme à la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la proposition a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.